

COMPTES RENDUS FO CA CCAS

janvier 2015

SÉANCE DU VENDREDI 09 JANVIER 2015

DÉLÉGATION FO
ROGER CORAI
LIONEL PIPITONE

À L'ORDRE DU JOUR

1. **ÉLECTION DU BUREAU**
2. **DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET HABILITATIONS FINANCIÈRES**
3. **DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS, DES ANIMATEURS DE GROUPES DE TRAVAIL ET DES ADMINISTRATEURS DE LA CCAS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFOREP**
4. **INFORMATIONS DU PRÉSIDENT**
5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2014**
6. **CALENDRIER DES ACTIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015**
7. **PROPOSITIONS ET PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS ISSUS DES COMMISSIONS NATIONALES**
8. **CONVENTIONS ET PARTENARIATS**
9. **PATRIMOINE ET DOSSIERS IMMOBILIERS**

1. ÉLECTION DU BUREAU

Président : Michaël FIESCHI (CGT)

1^{er} Vice Président : Christophe BALDES (CGT)

2^{ème} Vice Président : Bernard DERUDET (CFDT)

3^{ème} Vice Président : Roger CORAI (FO)

4^{ème} Vice Président : Olivier GLORIAN (CFE-CGC)

Secrétaire Général : Michel BARTHAS (CGT)

Administrateur délégué : Michel BARTHAS (CGT)

Secrétaire général adjoint : Joël POUSSET (CFDT)

Trésorier Général : Nicolas CANO (CGT)

Trésorier Général Adjoint : Jean-Michel BEVILACQUA (CGT).

2. DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET HABILITATIONS FINANCIÈRES

POUVOIRS DU PRÉSIDENT

DÉLIBÉRATION N° 2015.002

POUR : CGT + FO

ABSTENTION : CFDT+ CFE

POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

DELIBERATION N° 2015.003

POUR : CGT + FO

ABSTENTION : CFDT+ CFE

3. DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS, DES ANIMATEURS DE GROUPES DE TRAVAIL ET DES ADMINISTRATEURS DE LA CCAS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFOREP

Reconduction des Présidents et Animateurs en place.

4. INFORMATIONS PRÉSIDENT

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTS DE CMCAS

Suite aux dernières élections des CMCAS, nous avons 8 nouveaux Présidents qui sont les suivants :

- Didier VOITOT pour la CMCAS de Franche-Comté
- Mélanie LOONTJENS pour la CMCAS Basse-Normandie

- Jean-Marc PENRATH pour la CMCAS Chartres Orléans
- Stéphane BOOF pour la CMCAS Strasbourg/Selestat
- Dominique COLNAT pour la CMCAS de Thionville
- Jean-Marc TIXIER pour la CMCAS du Val d'Oise
- Luc DULIZE pour la CMCAS de Paris
- Patrick HOARAU pour la CMCAS de la Réunion.

LES POMS

L'ensemble des Présidents de CMCAS des Pays d'Outre-Mer sont invités à participer à des rencontres avec les élus nationaux et les directions nationales à Montreuil.

Cette année, cette initiative aura lieu du 12 au 16 janvier prochains.

AG IFOREP

La prochaine AG aura lieu le 13 janvier.

La question de la désignation des représentants du CA à cette AG sera traitée dans cette instance, au cours de l'examen du point 3 du dossier de ce jour.

LES REGIONALES

Comme depuis plusieurs années, le Comité de Coordination met en place des rencontres régionales avec pour objectif de faire vivre le débat au plus près des CMCAS et des territoires.

Pour les Régionales 2015, 10 dates sont proposées sur la période du 17 mars au 2 avril.

RESTAURATION (GDF Suez)

Nous avons reçu un courrier de GDF Suez indiquant leur souhait de voir rouvrir le restaurant de Bagneux au plus vite et indiquant aussi avoir pris en compte la question des travaux préalables.

En outre, ils apposent des conditions particulières.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2014

Le PV du CA du 11 décembre 2014 a été adopté.

6. CALENDRIER DES ACTIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Le calendrier des actions budgétaire a pour but de fixer les différentes actions à mener en rapport avec le budget de la CCAS.

DÉLIBÉRATION N° 2015.018

POUR : unanimité

7. PROPOSITIONS ET PROJETS DE DÉLIBÉRATION ISSUS DES COMMISSIONS NATIONALES

CRÉATION DE L'OSSIEG

Création de l'Observatoire de Santé Sociale de la CCAS pour les salariés et les pensionnés des Industries Electrique et Gazière (OSSIEG).

DÉLIBÉRATION N° 2015.013

POUR : CGT + FO
CONTRE : CFDT+ CFE

CONTRAT ASSURANCE EMPRUNTEUR JANVIER 2015

Les conclusions du Cabinet OPTIMIND WINTER, suite à l'appel d'offres lancé auprès de 12 soumissionnaires, vu la présentation du dossier, vu les débats, le Conseil d'Administration décide de retenir :

- La Mutuelle MUTLOG

Cette décision est conditionnée à la délibération n° 2014.080 qui donnait mandat au Président d'œuvrer sur l'étude d'une offre de prêts complémentaires (accession à la propriété) suite à la fin au 31 décembre 2014 du partenariat conclu entre le Crédit Immobilier de France, Quatrem et les employeurs.

DÉLIBÉRATION N° 2015.008

POUR : CGT + FO + CFDT
ABSTENTION : CFE

FRAIS D'OBSEQUES

L'amendement Marini paru en été 2014 impose une limitation des commissions sur primes à 5 % pour les adhésions au contrat « Frais d'Obsèques » à compter du 1er janvier 2015.
(Affaires nouvelles).

DÉLIBÉRATION N° 2015.009

POUR : unanimité

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION DES MARCHÉS DE LA CCAS ET CRÉATION DE LA COMMISSION DES MARCHÉS DE L'UNION TERRITORIALE CORSE

DÉLIBÉRATION N° 2015.011

POUR : CGT + FO
CONTRE : CFDT
ABSTENTION : CFE

RÉVISION DES MODALITÉS ET ÉCHÉANCIERS DE RÈGLEMENT DES PRÊTS DE CENTRES

Les modalités et les délais de paiement qui vont désormais s'appliquer lors de prêts de centres sont modifiés ainsi :

1^{er} versement :

Acompte de 30 %, à la signature de la convention par l'emprunteur (réservation effective).

2^{ème} versement :

60 % du coût du séjour à 20 jours avant la date du début du séjour.

3^{ème} versement :

Le paiement du solde intervient dans les 30 jours qui suivent la date d'émission de la facture définitive (établie au plus tard 15 jours après la fin du séjour).

DÉLIBÉRATION N° 2015.021

POUR : CGT + FO + CFDT
ABSTENTION : CFE

8. CONVENTIONS ET PARTENARIATS

HABILITATION FORMATION BAFA BAFD

La CCAS décide d'accepter, par la convention annexée (ci-jointe), les modalités selon lesquelles IFOREP attribue à la CCAS le bénéfice de l'habilitation d'organisme de formation préparant à la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions d'Animateur (BAFA) et de Directeur (BAFD) d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) en application de l'article 3 du décret 87-176 du 28/08/1987 et de l'arrêté du 22 juin 2007.

DÉLIBÉRATION N° 2015.010

POUR : CGT + FO

CONTRE : CFE + CFDT

FORMATION SOCIO-EDUCATIVE

Direction Formation de la CCAS réalise, pour le compte de toutes les CMCAS, la formation socio-éducative.

DÉLIBÉRATION N° 2015.017

POUR : CGT

CONTRE : CFE + CFDT

ABSTENTION : FO

9. PATRIMOINE ET DOSSIERS IMMOBILIERS

VERSEMENT D'UNE AVANCE EN COMPTE COURANT A LA SCI PIC DU TOURMALET

Le Comité des engagements de 1er décembre 2014 a arrêté le principe du versement d'une ACC d'un montant de 110 000 €.

Au regard du montant de la trésorerie au 1er décembre, et en tenant compte du versement de la redevance par le gestionnaire Mer et Golf pour un montant de 71 000 €, proposition d'une ACC d'un montant de 110 000 € à verser en janvier 2015.

DÉLIBÉRATION N° 2015.007

POUR : CGT + FO

CONTRE : CFE + CFDT

DÉLÉGATION DE MISE EN ŒUVRE

Lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2014, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement sur les dossiers suivants :

- Bail Verneuil : délibération n° 2014-239
- Cession Grandval : délibération n° 2014-243
- Cession Chatelus : délibération n° 2014-242
- Résolution vente Sète : délibération n° 2014-241
- Cession Horhod : délibération n° 2014-244

Eu égard au départ de la Directrice Juridique Immobilière, le Conseil d'Administration donne tout pouvoir au Directeur Général avec subdélégation notamment au Directeur Général Adjoint des Fonctions Supports pour mettre en œuvre les présentes délibérations.

DÉLIBÉRATION N° 2015.014

POUR : CGT + FO

CONTRE : CFE

ABSTENTION : CFDT

PRISE À BAIL DE LOCAUX À USAGE DE BUREAUX SIS 18, CHEMIN DE LA LOUBIERE A TOULON (VAR)

DELIBERATION N° 2015.015

POUR : CGT

ABSTENTION : FO + CFE + CFDT

CESSION du Château de THEOULE

DÉLIBÉRATION N° 2015.019

POUR : CGT + FO

CONTRE : CFE + CFDT

MANDAT DE VENTE RELATIVE A LA CESSION du Château de THEOULE

DÉLIBÉRATION N° 2015.020

POUR : CGT + FO

CONTRE : CFE

ABSTENTION : CFDT

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAS
LE JEUDI 19 FÉVRIER 2015.**